



Revue de presse



Mardi 14 Novembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Fiscalité: les fonctionnalités du système "Jibayatic" présentées aux cadres du secteur

Les principales fonctionnalités du système "Jibayatic" ont été présentées, lundi à Alger, lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale, présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, selon un communiqué du ministère.

La Patrie
Site d'informations générales
NEWS

Fonctionnalités du système JIBAYA'TIC : Faïd réunit les cadres de l'administration fiscale



Le ministre des Finances, Lazziz Faïd, a présidé ce lundi, une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale en présence de la directrice générale des Impôts.

L'objectif principal de cette rencontre est, selon un communiqué du ministère, de présenter les fonctionnalités actuellement opérationnelles et celles en cours de déploiement du système Jibaya'tic, avec un accent particulier sur les fonctionnalités relatives à l'accueil des contribuables, la gestion des dossiers, les télé-procédures, les services en ligne, les avantages fiscaux, le contentieux ainsi que le pilotage de cette plateforme.



« Jibayatic » : Les fonctionnalités du système présentées aux cadres du secteur

Les principales fonctionnalités du système « Jibayatic » ont été présentées, lundi à Alger, lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale, présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, selon un communiqué du ministère.

L'objectif principal de cette rencontre est de « présenter les fonctionnalités actuellement opérationnelles et celles en cours de déploiement du système Jibayatic, avec un accent particulier sur les fonctionnalités relatives à l'accueil des contribuables, la gestion des dossiers, télé-procédures, services en ligne, avantages fiscaux, contentieux ainsi que le pilotage de cette plateforme », indique la même source.



Système «Jibayatic» : Les fonctionnalités présentées aux cadres de l'administration fiscale

Les principales fonctionnalités du système «Jibayatic» ont été présentées, hier, à Alger, lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale, présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, selon un communiqué du ministère.

L'objectif principal de cette rencontre est de «présenter les fonctionnalités actuellement opérationnelles et celles en cours de déploiement du système Jibayatic, avec un accent particulier sur les fonctionnalités relatives à l'accueil des contribuables, la gestion des dossiers, télé-procédures, services en ligne, avantages fiscaux, contentieux ainsi que le pilotage de cette plateforme», indique la même source.



[Ouverture de capital de deux banques publiques : Un nouveau chapitre de la réforme bancaire](#)

Après la promulgation de la loi monétaire et bancaire, le président de la République, en conseil des ministres, a donné son feu vert pour l'ouverture du capital de deux banques publiques. La conjoncture économique actuelle et son lot de défis rendent nécessaire l'introduction d'une nouvelle dynamique d'ensemble du système bancaire, en termes de management et de financement des investissements. L'ouverture du capital de deux banques publiques, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la banque de développement local (BDL), via le marché financier, vise à assurer la transparence requise.



APN : Plénière aujourd'hui consacrée au vote de trois textes de loi

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée au vote de trois textes de loi et à l'adoption de dispositions objets de désaccord entre les deux chambres du Parlement, a indiqué un communiqué de l'APN.



[L'Aapi, la BEA et Cash assurances font alliance](#)

[Une aubaine pour les investisseurs](#)

L'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets est désormais bâti sur du solide.

Une promesse solennelle et porteuse d'espoir attend les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets. Ils seront accompagnés et seront au centre des échanges, de la coopération et de la coordination d'actions communes de trois grandes institutions. C'est en effet, l'objectif de la convention signée entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et la société Cash assurances. L'accord a été paraphé en marge de la cérémonie de lancement des portes ouvertes sur les opportunités de financement et d'assurance pour la réalisation d'investissements, tenue au siège de l'Aapi.

Numérisation du secteur des impôts : Faïd préside une réunion consacrée au système JIBAYA'TIC

Le Ministre des Finances, Lazziz Faïd a présidé ce lundi, une réunion de coordination avec les cadres de l'administration fiscale en présence de la Directrice Générale des Impôts . L'objectif principal de cette rencontre est de présenter les fonctionnalités actuellement opérationnelles et celles en cours de déploiement du système JIBAYATIC, avec un accent particulier sur les fonctionnalités relatives à l'accueil des contribuables, la gestion des dossiers, les télé-procédures, les services en ligne, les avantages fiscaux, le contentieux ainsi que le pilotage de cette plateforme.



مشروع قانون المالية 2024: علاوة تحفيزية مقترحة لفائدة منتجي سمك البلطي

يتضمن مشروع قانون المالية لسنة 2024 عدة تحفيزات لتشجيع الإستثمار في شعبة تربية المائيات بالمياه العذبة، من بينها علاوة تحفيزية لفائدة منتجي سمك البلطي، حسب ما أفاد به يوم الأحد، بالجزائر العاصمة، وزير الصيد والمنتجات الصيدية، أحمد بداني.

ABDELRAHMI BESSAHA. *Expert international en macroéconomie*

«L'Algérie doit se donner une vision économique et sociale sur les 30 prochaines années»

Invité de notre émission «Le point VIP», Abdelrahmi Bessaha, expert international en macroéconomie, parle de l'avenir de l'Algérie. Dans cet entretien, il souligne la nécessité de mettre en place une stratégie à long terme, des réformes rigoureuses et des mesures sociales pour faire de l'Algérie un pays émergent d'ici 2050.

Entretien réalisé par par Asma Bersali*



L'année 2023 montre des indicateurs économiques positifs. Aurions-nous pu faire mieux ?

Absolument ! Nous sommes à moins de deux mois de la fin de l'année, un moment propice pour réfléchir à ce qui s'est passé en 2023. Les récents chiffres du Fonds monétaire international, présentés lors de l'Assemblée générale de la Banque mondiale et du Fonds au Maroc, mettent en évidence plusieurs indicateurs macroéconomiques encourageants. Premiers la croissance,

En parlant de l'inflation, qui est justement un indicateur qui est au rouge, quelles actions peuvent être entreprises pour la maîtriser ?

L'inflation en Algérie n'est pas seulement due à une demande excessive, mais aussi à des problèmes structurels liés à l'offre. C'est d'ailleurs le cas dans le monde entier en raison de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement. Donc, ce qui freine l'inflation est cette hausse de l'offre dans la mesure où nous avons

“
L'Algérie devrait se donner une vision à long terme sur les 30 prochaines années. Pourquoi ne pas réviser ?

mesuré par le revenu par tête d'habitant passerait de 4000 \$ aujourd'hui à douze, treize, quatorze, voire 15 000 \$. C'est faisable à condition d'attendre ce rêve par le biais d'une stratégie décennale conséquente sur la base de laquelle nous construirons des plans d'action sur trois ans. Pourquoi trois ans ? Parce que trois ans est une période assez courte pour pouvoir faire une prospective, mais en même temps assez longue pour nous donner un peu de recul.

hoc ou stop-and-go qui mènent à des retards fréquents. Dans un monde en constante évolution, tant en Algérie qu'à l'étranger, le suivi et l'ajustement sont essentiels.

Pour assurer un suivi efficace, il est nécessaire de mettre en place des outils et des instruments appropriés, notamment un cadre macroéconomique à moyen terme avec des objectifs macroéconomiques intermédiaires, un cadre budgétaire à moyen terme pour planifier les dépenses à moyen terme, ainsi que des indicateurs pour surveiller l'économie, le revenu national, les aspects sociaux et bien d'autres domaines.

Toutefois, il est crucial de souligner que toutes ces réformes doivent être accompagnées d'un programme social visant à soutenir les secteurs vulnérables de la population, car les réformes peuvent laisser certaines personnes sur la touche. Enfin, la communication est un élément essentiel de cette démarche. Il est nécessaire d'expliquer clairement les réformes aux citoyens pour obtenir leur adhésion. Bien que l'adhésion totale ne soit peut-être pas atteignable immédiatement, la majeure partie de la population comprendra l'importance de ces réformes pour l'avenir de l'Algérie.

Comment l'Algérie peut-elle devenir un pays émergent en 2050 ? Pour atteindre cet objectif ambi-

tement tiré par le secteur pétrolier que par les secteurs hors hydrocarbures. Cette croissance de 3,8% est un taux qui se compare favorablement aux onze autres pays pétroliers du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Un autre indicateur très positif pour l'Algérie est le faible niveau d'endettement extérieur qui ne représente que 1,4% du PIB. Le troisième indicateur qui est au vert est le niveau des réserves du pays. Un indicateur très important étant donné que notre pays dispose d'une balance des paiements très fragile. Cependant, comme dans tous les pays, il y a aussi des indicateurs préoccupants, notamment le déficit hors pétrole. Pour mesurer la viabilité des finances publiques, il faut se concentrer sur l'indicateur budgétaire du déficit hors pétrole par rapport au PIB. Il est élevé, environ 36,2%. Or, pour un pays pétrolier, compte tenu de la durée de vie de ses ressources naturelles, la norme serait de 12 à 15%. L'écart est très important. Sans grande surprise, l'inflation est un autre indicateur dans le rouge. L'inflation est mondiale, elle est d'ordre structurel. Elle a commencé à la mi-2021. D'ici la fin de l'année, l'inflation en Algérie devrait se situer à plus de 9%. Cela dit, il faut expliquer que l'inflation en Algérie n'est pas un indicateur du coût de la vie ni un indicateur des dépenses de consommation. Elle est tout simplement la variation du niveau général des prix entre la fin de décembre de 2022 par rapport à la fin de décembre de la période de référence qui est 2021. Donc 9%, c'est quand même assez important ! Il faut savoir que l'inflation a diverses causes, à la fois internes et externes, et des facteurs structurels. Mais en gros, ces indicateurs macroéconomiques ne fournissent pas d'informations sur la répartition de revenu nationale, impactée par la pandémie, l'inflation structurelle et la faible croissance.

entre l'offre et la demande.

Deuxième élément défavorable, c'est bien entendu le taux de change, dans la mesure où nous importons un grand nombre de biens. Troisième élément défavorable, c'est le circuit de la distribution qui est un véritable produit d'étranglement. Un facteur structurel donc.

Les facteurs structurels pesent désormais lourdement sur l'inflation en Algérie. Finalement, pour maîtriser l'inflation, il faut prendre en compte ces trois éléments : la demande, le taux de change et le circuit de distribution à travers des politiques qui s'évaluent sur le moyen terme. Il faudra renforcer la qualité de la politique monétaire et budgétaire. Il est essentiel de réduire le déficit budgétaire qui concourt au renforcement de l'inflation. Donc, la reprise du contrôle économique et la stabilité nécessitent une combinaison de politiques macroéconomiques, budgétaires, monétaires et de change.

Quelles sont les perspectives pour 2024 ? Quels projets peuvent être envisagés ?

Pour 2024, si les politiques budgétaires, monétaires et de change restent inchangées, l'Algérie pourrait connaître un scénario similaire à l'année précédente. Les indicateurs macroéconomiques seraient mitigés, avec des avantages et des inconvénients. Cependant, cela pourrait poser des problèmes de croissance, d'emploi et de pauvreté.

Pour remédier à cela, l'Algérie devrait, à mon humble avis, se donner une vision à long terme sur les 30 prochaines années. Pourquoi ne pas réviser ? Pourquoi ne pas dire nous voulons conduire l'Algérie à devenir un pays émergent en 2050. Un pays émergent dans le sens où nous aurons une économie plus intégrée, où le revenu de vie

Pourquoi ne pas dire nous voulons conduire l'Algérie à devenir un pays émergent en 2050. Un pays émergent dans le sens où nous aurons une économie plus intégrée, où le niveau de vie mesuré par le revenu par tête d'habitant passerait de 4000 \$ aujourd'hui à douze, treize, quatorze, voire 15 000 \$.

”

En parlant de réforme, il y a la question de la réforme bancaire et financière. Qu'en est-il réellement ?

Avant d'arriver à la réforme bancaire et financière, il est important d'assurer la stratégie économique autour de trois axes principaux. Le premier axe vise à stabiliser l'économie algérienne. Il est impératif de remettre sur pied une économie en difficulté. Cela passe par la mise en place de bases solides, car sans un contrôle budgétaire adéquat, une inflation maîtrisée et un taux de change équilibré, il est impossible de mettre en œuvre des réformes efficaces et d'ouvrir la voie à la croissance.

Ainsi, la stabilisation nécessite d'être complétée par des réformes structurelles. C'est justement le deuxième axe. Ces réformes visent à favoriser les investissements privés, à améliorer l'accès au financement, à assainir le secteur public, y compris le secteur bancaire et à accentuer la participation des femmes au marché du travail. De plus, pour stimuler la croissance, il est nécessaire d'accélérer ces réformes.

Ces réformes structurelles ont pour objectif d'améliorer l'offre économique et de renforcer la compétitivité de l'Algérie. En outre, un autre axe essentiel, le troisième, concerne les réformes sectorielles, qui visent de nouvelles sources de croissance en misant sur l'avenir, notamment les domaines du numérique, de l'écologie et de l'économie bleue. Le numérique, en particulier, est un vecteur de transformation économique majeure, favorisant l'amélioration de la productivité.

Les réformes monétaires et bancaires sont une composante cruciale de cette stratégie globale. Il est essentiel d'insister sur la nécessité de mener ces réformes de manière globale et coordonnée, en évitant les approches ad-

hoc, à l'aligner sans se baser sur une base doctrinale solide, tout comme l'ont fait nos aînés en 1962 à Tripoli. Cette base doctrinale a formé une stratégie à long terme à l'Algérie, qui l'a mise en œuvre avec succès. De la même manière, il est essentiel de se fixer des stratégies décennales progressives pour atteindre cet objectif ambitieux.

Dans le cadre de ces stratégies décennales, il est impératif de mettre en place des plans d'action cohérents et globaux, couvrant tous les secteurs de l'économie. Ces réformes seront ambitieuses et parfois difficiles, car l'Algérie a reporté des réformes pendant de nombreuses années. Cependant, une fois que ces réformes sont reportées, elles deviennent inévitables, et il est impératif de les mettre en œuvre.

Il est judicieux de commencer par des réformes qui produiront rapidement des résultats positifs et de les échelonner dans le temps. Le recours à un «big bang» n'est pas recommandé. Au contraire, il est essentiel de procéder de manière progressive et méthodique. C'est pourquoi il est nécessaire d'insister sur un suivi rigoureux des réformes, avec une surveillance quotidienne. Cela nécessitera la mise en place d'un comité technique rattaché à la Banque centrale, le ministère des Finances et d'autres ministères clés pour collecter des informations et produire un tableau mensuel des indicateurs.

Ce tableau devrait être remis à l'échelon politique, qui prendra des décisions pour calibrer et ajuster les réformes au besoin. Il est donc nécessaire de mettre en place une infrastructure solide pour mener à bien ces réformes. Cela se fera pas à pas, mais c'est réalisable.

(*) Vous pouvez voir l'intégralité de cet entretien en vidéo sur notre site web, www.elwatan.com, chaîne YouTube et sur nos réseaux sociaux.

PLF 2024 Une prime incitative aux producteurs de tilapia

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a fait savoir, dimanche à Alger, que le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024 comprenait de nombreuses incitations visant à encourager l'investissement dans la filière de l'aquaculture d'eau douce, notamment une prime incitative au profit des producteurs de tilapia.

Lors d'une réunion de coordination avec une délégation du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), conduite par son président, Mustapha Hidaoui, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, M. Badani a indiqué qu'une prime incitative a été proposée dans le cadre du PLF 2024 estimée à 50 DA/kg de tilapia produit localement, une

mesure visant à encourager les entrepreneurs et les jeunes à investir dans cette filière.

En plus de cette prime, poursuit le ministre, les entrepreneurs bénéficieront de l'accompagnement des services du ministère dans les différentes étapes y compris la commercialisation.

L'aquaculture bénéficiera de plusieurs incitations et avantages fiscaux au profit des investisseurs dans le nouveau PLF, notamment l'exonération des droits douaniers et l'application du taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation des aliments de l'aquaculture, selon les explications fournies.

Autres mesures proposées, l'exonération de la TVA dans les ventes de tilapia par les produc-

teurs locaux et l'application du taux réduit de TVA à 9% dans la vente de ce type de poisson par les transformateurs.

A cette occasion, M. Badani a mis en exergue «l'importance majeure qu'accorde les pouvoirs publics à l'implication des jeunes et à leur accompagnement dans le développement de son secteur, étant une de ses plus importantes composantes», relevant que «l'âge d'environ 60% de marins ne dépasse pas les 40 ans». Dans le même contexte, le ministre a fait état d'une augmentation du nombre de projets d'aquaculture, marine et continentale, au cours de l'année en cours, atteignant 127 projets, dont la majorité dirigés par des jeunes.

الحسابات بالعملة الصعبة

بنك الجزائر يحدد معدلات الفائدة

أما بالنسبة للنسب من شهر وثلاثة أشهر وستة أشهر إلى سنة، فقد تم تحديدها بالنسبة للدولار الأمريكي بـ 4.05 و 4.30 و 4.90 و 5.30 في المائة على التوالي، بينما حددت بالنسبة للأورو بـ 1.95 و 2.70 و 3.20 و 3.60 في المائة على التوالي.

حفيظ صوالي

معدلات الفائدة المطبقة على الحسابات بالعملة الأجنبية للثلاثي الرابع من عام 2023

العملة	معدل الفائدة إيداع تحت الطلب (%)	شهر	ثلاثة أشهر	سنة لشهر	سنة
الدولار الأمريكي	2.90	4.05	4.30	4.90	5.30
الأورو	1.10	1.95	2.70	3.20	3.60
الجنيه الاسترليني	2.00	3.50	4.05	4.50	5.05
فرنك سويسري	0.35	1.00	1.15	1.50	2.15
الين الياباني	0.00	0.00	0.00	0.00	0.35
الدولار الكندي	2.40	3.40	4.00	4.40	5.05
الكرون الدنمركي	1.00	1.70	2.25	3.05	3.20
الكرون النرويجي	1.35	2.50	2.95	4.00	4.25
الكرون السويدي	1.15	2.00	2.90	3.15	3.65
الريال السعودي	2.00	4.10	4.40	4.80	5.15

● كشف بنك الجزائر عن معدلات الفائدة المطبقة على الحسابات بالعملة الأجنبية للثلاثي الرابع من عام 2023. وتأتي هذه الفوائد تطبيقاً للتعليمية رقم 01-2022، المؤرخة في 5 جانفي 2022، المتعلقة بشروط مكافأة الحسابات بالعملة الأجنبية، التي تنص على مكافأة الودائع في حسابات العملات الأجنبية للأشخاص الطبيعيين حسب معدلات الفائدة المحددة من طرف بنك الجزائر.

ويتعلق الأمر بحسابات العملات الأجنبية للأشخاص الطبيعيين ذوي الجنسية الجزائرية المقيمين وغير المقيمين، والأشخاص الطبيعيين ذوي الجنسية الأجنبية المقيمين وغير المقيمين، بحيث لا يمكن لأصول الحسابات بالعملة الأجنبية الخاصة بالتجار والمصدرين أن تكون موضع إيداع لأجل ولا تمنح عليها أي مكافأة.

وتحدد المدة القصوى للوديعة لأجل باثني عشر (12) شهرا، علما أن معدل فائدة الودائع لأجل يتم تحديدها بناء على قرار من بنك الجزائر في بداية كل ثلاثي.

وفي السياق نفسه، تم تحديد معدلات الفائدة على الحسابات بالعملة الأجنبية للثلاثي الرابع من عام 2023، منها حسابات تحت الطلب، الذي يتيح للعميل إيداع وسحب الأموال في أي وقت، التي حددت نسب الفائدة بـ 2.90 في المائة للدولار الأمريكي و 1.10 للأورو و 2.00 للجنيه الاسترليني و 0.35 للفرنك السويسري، و 2.40 للدولار الكندي، و 2.00 للريال السعودي.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger